

MONTANT DES PLAFONDS DE RESSOURCES HLM EN 2010

Les plafonds de ressources locatifs sont actualisés chaque année au 1^{er} janvier, en fonction de la variation annuelle de l'IRL. Le montant du plafond est à comparer au revenu fiscal de référence du ménage demandeur. En 2010, c'est le revenu fiscal de référence de 2008 qui est pris en compte.

Un jeune ménage est un couple dont la somme des âges est au plus égale à 55 ans. Les personnes à charge sont celles qui sont considérées comme telles au plan fiscal.

PLAFONDS DE RESSOURCES ANNUELLES EN LOCATIF HLM (HORS PLAI ET PLATS) AU 1er JANVIER 2010

A comparer au revenu fiscal de référence de 2008

CATEGORIE DE MENAGE	Paris et communes limitrophes	Ile-de-France hors Paris et communes limitrophes	Autres régions
Une personne seule	21 872 €	21 872 €	19 016 €
Deux personnes ne comportant aucune pers. à charge à l'exclusion des jeunes ménages.	32 688 €	32 688 €	25 394 €
Trois personnes ou une pers. seule avec une pers. à charge ou jeune ménage sans personne à charge.	42 852 €	39 295 €	30 538 €
Quatre personnes ou une pers. seule avec deux pers. à charge	51 162 €	47 067 €	36 866 €
Cinq personnes ou une pers. seule avec trois pers. à charge	60 872 €	55 719 €	43 369 €
Six personnes ou une pers. seule avec quatre pers. à charge	68 497 €	62 700 €	48 876 €
Par personne supplémentaire	7 631 €	6 986 €	5 452 €